

Justificatif généré le 11/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

11/05/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292767>

N° d'annonce :

605728

Suivant acte SSP en date du 09/05/2022, il a été constitué une Société par actions simplifiée de participations financières de profession libérale de chirurgien-dentiste à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

SPFPL SOULWELL

OBJET SOCIAL : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant se rattacher directement ou indirectement, à l'objet social spécifié ci-dessus ou de nature à en favoriser le développement dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

DUREE : 99 années.

SIEGE SOCIAL : 11, rue d'Orléans – 92200 NEUILLY SUR SEINE.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €

PRESIDENT : Mr. le Docteur Julien MOURLASS, 18, boulevard Vital Bouhot, 92200 NEUILLY SUR SEINE, est nommé Président de la société sans limitation de durée.

La société sera immatriculée au RCS de NANTERRE

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGS0haJi

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGS0haJi>

